

Procès verbal du conseil d'école du vendredi 6 juin 2014 à 18h15

Education Nationale : Présents : Directrice de l'école – Présidente : Mme Lang-Calin. Enseignants de l'école : Mmes Andrault, Corbeau, Descoins, Guéguen, Jeudy, Masson, Rocques. Mme Fournier et M. Grange, excusés. Maître E : Mme Besson (RASED) Excusée : Mme Le Gall (Inspectrice de l'Education Nationale).	D.D.E.N M. Wodka excusé	Représentants des parents d'élèves : Présents : FCPE : Mmes Banasiak, Chappaz, Giloupe, Houley, Krauss et Mrs. Charbonnier, Pascal et Simonin PEEP : Mmes Caron, Djebbari et M. LeGac	Conseiller municipal : M. Moyon Chef de service des affaires scolaires et périscolaires : Mme Josse.
---	---	---	--

1- Organisation interne du Conseil d'école

1.1 Présentation des membres du conseil d'école

1.2 Désignation du secrétaire de séance : la FCPE

2- Organisation générale de l'école

2.1 Les stages de remise à niveau

Les stages de remise à niveau concernent les élèves de CM1 et CM2 en grande difficulté. Ils sont proposés par les enseignants pour cet été.

- Du 7 au 11 juillet 2014, le stage se déroulera de 9h à 12h à l'école élémentaire M. Velter.
- Du 25 au 28 août 2014, le stage se déroulera de 8h45 à 12h30 au collège Maupassant pour faire la liaison CM2-6°.

Tous les élèves proposés au stage de Printemps étaient présents.

2.2 Les évaluations nationales CE1/CM2

Les évaluations nationales ne sont plus obligatoires. L'équipe enseignante de l'école J. Guesde a fait le choix de faire passer ces évaluations. C'est un bon outil de travail. Aucune remontée ne sera faite ni au niveau national, ni au niveau de la circonscription. Les élèves de CE1 sont en train de les passer. Les CM2 passeront leurs évaluations du 16 au 20 juin 2014.

3- Vie de l'école

3.1 Le bilan du RASED

Mme Besson (maîtresse E) est venue nous présenter le bilan de l'année sur l'école J. Guesde.

- 23 dossiers ont été traités par la psychologue scolaire (entretien et observation en classe). Elle a réalisé 10 bilans complets et mis en place 5 PPS pour des situations de handicap.
- 2 élèves de CP ont été suivis par le maître G (rééducateur)
- 2 élèves de CE1 ont été suivis toute l'année par la maîtresse E (enseignante spécialisée pédagogique), 4 CP ont été pris en charge dont 2 ont terminés leur suivi en cours d'année. Quelques bilans ont été réalisés dans le cadre des passages de classe.

Les représentants de parents d'élève de la FCPE demandent quelle est l'évolution du RASED. Mme Besson nous informe qu'il n'y a pas d'évolution de l'équipe RASED sur la ville de Houilles. L'équipe reste insuffisante pour traiter tous les besoins sur la ville.

L'équipe a géré cette année les priorités. Elle s'est concentrée sur les CP et CE1. Toutefois, le ministère a annoncé vouloir redéfinir les missions des maîtres G.

Les représentants de parents d'élèves remercient Mme Besson pour son intervention et confirment leur soutien à l'équipe du RASED.

3.2 Le bilan de la coopérative

La directrice informe que le bilan de la coopérative est de 1405,13 €. Cette somme permettra en partie de payer les frais de la sortie de fin d'année.

Une participation sera demandée aux parents pour la sortie « Cirque ». Un tarif dégressif est prévu : 10€ pour enfant, 8€ pour le second enfant et 5€ pour le troisième et plus.

La coopérative sera créditrice pour la rentrée 2014-2015.

3.3 Les sorties et les projets

- Un tournoi de Rugby aura lieu le 24 juin pour les classes de CM2 et le 26 juin pour les CE2.
 - Les élèves de CM1 feront une représentation théâtrale aux parents des classes concernés le 17 juin pour la classe de Mme Guéguen et le 20 juin pour celle de Mme Corbeau.
 - Un spectacle d'allemand sera réalisé par les CP et les CE2 pour quelques classes de l'école.
 - Le 23 juin les élèves de grande section de l'école maternelle Piaget viendront présenter leur travail au CM1 de Mme Guégén.
- Cette présentation fait suite au projet de lecture qui s'est déroulé pendant toute l'année entre les trois classes.
- L'exposition artistique de l'école se déroulera le samedi 28 juin au matin.

Pour rappel tous ces projets font l'objet d'articles pouvant être consultés sur le site de l'école : www.ec-guesde-houilles.ac-versailles.fr

3.4 Le PPMS

Un exercice de confinement aura lieu la semaine prochaine.

Pour cela, l'équipe de l'école J. Guesde a reçu 2 caisses de survie (couvertures, pharmacie, talkie-walkie...). Pendant toute la durée de l'exercice, aucun enfant ne sera autorisé à rentrer ou à sortir de l'école. Les représentants de parents d'élèves demandent si l'école est équipée d'un défibrillateur. Les représentants de la Mairie précisent qu'il y en a un à disposition à la Mairie. Les représentants déplorent

qu'il n'y en ait pas un dans chaque école.

3.5 La rentrée 2014-2015 et son projet d'école 2014-2015.

➤ Les effectifs pour la rentrée 2014-2015

A ce jour l'école J. Guesde compte 271 élèves pour la rentrée de septembre 2014. Soit une moyenne de plus de 27 élèves par classe.

- CP 55 élèves
- CE1 58 élèves
- CE2 54 élèves
- CM1 57 élèves
- CM2 47 élèves

➤ La rentrée scolaire

La rentrée des enseignants se fera le 1^{er} septembre 2014. Les élèves commenceront leur année scolaire le 2 septembre 2014 à 8h30.

Il n'y aura pas de mouvement d'enseignement à la rentrée. Seule la demi-décharge de la directrice reste à pourvoir pour septembre.

➤ L'enseignement des langues

L'anglais et l'allemand restent les deux langues proposées aux élèves pour la rentrée prochaine. L'apprentissage de l'allemand sera enseigné toujours à la condition qu'il y ait 8 élèves sur le groupe scolaire Toussaint-Guesde. Une information aux futurs parents de CP sera communiquée lors de la réunion prévue le 19 juin.

➤ Le projet d'école 2014-2015

Du fait de la réforme des rythmes scolaires, l'académie a prolongé d'un an les projets d'école. L'équipe enseignante gardera donc les mêmes axes que ses 3 dernières années :

- Maîtrise du langage oral et écrit
- Impliquer les élèves dans leurs apprentissages
- Confronter les élèves aux différents types de recherches.

Un bilan de l'année 2013-2014 est en cours de rédaction afin de faire ressortir les actions à mener pour la rentrée 2014.

4- Mairie

4.1 Les travaux

➤ Réfection des salles de classe :

La Mairie s'engage à refaire deux classes pendant les vacances d'été (peinture et sol). Il s'agit des deux classes de CP de Mmes Andrault et Rocques.

➤ Ménage sur l'école J. Guesde :

La directrice de l'école J. Guesde renouvelle son désarroi concernant le personnel de ménage basé sur l'école. Depuis plusieurs mois, suite à l'arrêt maladie d'une collègue, la personne en charge du ménage se retrouve seule pour l'ensemble du bâtiment (10 classes, sanitaires, 2 étages, préau). L'école commence à s'en ressentir. La situation ne peut pas durer éternellement.

Les représentants de parents d'élèves appuient auprès de la Mairie afin qu'une solution soit trouvée pour soulager cette personne. D'autant que ce sujet a déjà été abordé lors du conseil d'école de juin 2012.

Il est également fait remarquer aux représentants de la Mairie que les poubelles de la cours de récréation débordent le vendredi soir, alors que celles-ci ne sont vidées qu'une fois par semaine, le mercredi. La demande d'un deuxième passage dans la semaine a déjà été formulée par les représentants de parents d'élèves lors d'un précédent conseil (novembre 2011). L'ajout d'une poubelle supplémentaire n'a pas suffi à résoudre ce problème.

4.2 L'organisation du temps périscolaire pour la rentrée

Engagé en février 2013, la réforme des rythmes scolaires se mettra en place sur Houilles à la rentrée de septembre 2014.

Les nouveaux horaires ont été votés le 19 décembre 2013 au conseil municipal et validés par le Directeur Académique de l'Education Nationale début janvier 2014.

L'articulation de la journée d'école sera donc la suivante :

7h30-8h30	8h30-11h30	11h30-13h30	13h30-15h45	15h45	15h45-16h30	16h30	16h30-17h30	17h30	17h30-18h30
Accueil du matin	classe les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis	Pause méridienne	classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis	Sortie école	Temps d'Activité Périscolaire récréatif (TAP récréatif)	Sortie possible	Etudes surveillées fermées	Sortie possible	Accueil Périscolaire Sorties libres
16h30-18h30									
Temps d'Activité Périscolaire découvertes (TAP découvertes) fermés sur inscription.									

Les représentants de la Mairie nous renseignent sur le projet de la Mairie concernant le temps périscolaire. Le projet sera présenté au conseil municipal du 26 juin prochain. Il peut donc encore y avoir des changements d'ici la rentrée scolaire.

Les représentants de la Mairie nous informent qu'un coordinateur est recruté dans chaque école ainsi que 2 animateurs (en cours de recrutement). Le coordinateur prendra ses fonctions le 1^{er} septembre et aura un bureau dans l'établissement scolaire. Il sera l'interface entre le périscolaire et le temps scolaire en étant en relation directe avec la Directrice, mais également l'interface avec les parents qui pourront le joindre à tout moment via une ligne directe.

Le mercredi, les enfants qui vont au Centre de Loisirs seront récupérés à l'école et déjeuneront au centre Cousteau.

Un accueil périscolaire gratuit sera assuré dans chaque école de 11h30 à 12h30, afin de permettre aux parents de récupérer leurs enfants.

Pour participer aux TAP récréatives et découvertes, les enfants devront être inscrits. Les parents ne pourront pas récupérer leurs enfants pendant ces temps d'activités.

Pour les TAP récréatives, des espaces ludiques seront installés dans toutes les écoles. La Caisse des Ecoles a financé 2 espaces ludiques cette année, qui sont en cours d'expérimentation sur deux écoles de Houilles. Il s'agit de 60 jeux disponibles : jeux de construction, de jeux de société sans vertus pédagogiques.

Les TAP découvertes auront une durée variable selon l'activité. Les enfants tourneront sur ces activités pendant l'année. Une activité ne sera pas pratiquée toute l'année par l'enfant. Les activités proposées seront soit sportives (Judo, Karaté, Tennis, Ping-Pong, Capoeira, Sauve-Nage ou Gym) soit culturelles (initiation musicale, théâtre, art graphique, atelier d'écriture, percussion, chorale). Pour les activités qui se dérouleront à l'extérieur de l'école, les enfants seront ramenés à l'école à 18h30.

Les représentants de la Mairie précisent que ces ateliers découvertes ne seront pas mis en place avant le 14 octobre 2014.

Les enfants qui ne participent pas à une activité TAP découvertes pourront aller à l'étude à condition qu'ils soient inscrits au préalable.

Cette réforme des rythmes scolaires entraînera un coût supplémentaire pour les familles. Tous les tarifs proposés seront établis sur la base d'un forfait selon le quotient familial.

Les TAP récréatives seront probablement inclus dans le tarif de l'étude pour les enfants concernés. Sinon il sera facturé, moins cher que l'accueil du matin.

Les TAP découvertes seront proposés à un tarif probablement moins cher que l'étude surveillée.

L'étude surveillée sera également soumise au quotient familial à partir de septembre 2014.

Les représentants de la Mairie nous annoncent toutefois qu'une surfacturation est envisagée pour toutes les inscriptions occasionnelles mais également pour les absences occasionnelles.

Les représentants de parents d'élèves trouvent cette mesure injuste et demandent à connaître le délai pour désinscrire occasionnellement un enfant d'une activité (cantine, étude, TAP). La date limite de désinscription ne peut pas être communiquée par la Mairie à ce jour.

Une commission de suivi sera mise en place à partir du 19 juin 2014. Elle se réunira tout au long de l'année pour gérer les cas de dysfonctionnement. Elle sera constituée d'un représentant d'association de parents d'élèves, d'un représentant d'association sportive et culturelle, d'un directeur d'école élémentaire et maternelle et de la Mairie.

Chaque oivillois recevra d'ici fin juin un document d'information expliquant cette réforme. Un courrier sera également envoyé à toutes les familles concernées par cette réforme d'ici septembre.

Remerciements

Toute l'équipe enseignante remercie chaleureusement tous les partenaires (Service culturel, bibliothèque, ROC, TCH, Piscine) et intervenants (y compris les AVS) pour leur professionnalisme et leur implication. Merci à Mme Giloupe, qui nous quitte, pour sa grande implication dans notre école durant de nombreuses années.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.

Le secrétaire

A Houilles, le 6 juin 2014

La présidente